



Le VIH/SIDA et les jeunes:

Un espoir pour demain



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

Publié par l'ONUSIDA en collaboration avec le Département de l'information
des Nations Unies DPI/2324

ONUSIDA/03.40F (version française, septembre 2003)

Version originale anglaise, UNAIDS/03.40E, août 2003 :
HIV/AIDS and young people: hope for tomorrow
Traduction – ONUSIDA

© Programme commun des Nations Unies sur le VIH/
SIDA (ONUSIDA) 2003.

Tous droits de reproduction réservés. Les publications
produites par l'ONUSIDA peuvent être obtenues auprès
du Centre d'information de l'ONUSIDA. Les demandes
d'autorisation de reproduction ou de traduction des
publications de l'ONUSIDA – qu'elles concernent la
vente ou une distribution non commerciale – doivent
être adressées au Centre d'Information à l'adresse
ci-dessous ou par fax, au numéro +41 22 791 4187 ou
par courriel : publicationpermissions@unaids.org.

Les appellations employées dans cette publication et
la présentation des données qui y figurent n'impliquent

de la part de l'ONUSIDA aucune prise de position
quant au statut juridique des pays, territoires, villes
ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de
leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux
n'implique pas que ces firmes et produits commerciaux
sont agréés ou recommandés par l'ONUSIDA, de
préférence à d'autres. Sauf erreur ou omission, une
majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'ONUSIDA ne garantit pas que l'information contenue
dans la présente publication est complète et correcte et
ne pourra être tenu pour responsable des dommages
éventuels résultant de son utilisation.

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Le VIH/SIDA et les jeunes : un espoir pour demain.

1. Syndrome d'immunodéficience acquise - prévention et lutte 2. Infections à VIH - prévention et
lutte 3. Adolescent 4. Enfant 5. Droits de l'enfant 6. Plaidoyer en faveur des enfants

7. Droits de la personne I. ONUSIDA

ISBN 92-9173-311-3

(Classification NLM :503.6)

ONUSIDA – 20, avenue Appia – 1211 Genève 27, Suisse
Téléphone : (+41) 22 791 36 66 – Fax : (+41) 22 791 41 87
E-mail : unaids@unaids.org – Internet : <http://www.unaids.org>

Le VIH/SIDA et les jeunes : un espoir pour demain

« Les jeunes sont la clé du combat contre le SIDA. En leur offrant l'appui dont ils ont besoin, nous pouvons leur donner les moyens de se protéger du virus. En leur fournissant des informations honnêtes et directes, nous pouvons abattre le mur de silence qui entoure toute la société. En créant des campagnes efficaces d'éducation et de prévention, nous pouvons transformer l'enthousiasme, la force et les rêves d'avenir des jeunes en outils efficaces pour combattre l'épidémie. »

*– Kofi A. Annan, Secrétaire général des Nations Unies,
dans un discours prononcé à l'Université Zhejiang, Chine, en octobre 2002, où il recevait un doctorat honoraire.*

Préface

En juin 2001, les leaders du monde entier se sont réunis pour une Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA et se sont engagés à protéger leurs populations – et particulièrement les jeunes – de l'épidémie de SIDA.

En tant que jeunes d'aujourd'hui, nous entendons assez souvent le mot SIDA. Nous entendons également parler de sexe, de préservatifs et de l'importance de la sexualité à moindre risque et pourtant ces sujets sont entourés de beaucoup de confusion et de désinformation. C'est pourquoi les jeunes constituent un des groupes les plus vulnérables au VIH/SIDA.

Il est difficile de parler de sexe et de sexualité. Ces sujets sont souvent considérés avec embarras et méfiance, même par les parents et les enseignants. La gêne et l'ignorance vont de pair et un grand nombre de jeunes finissent par ne pas savoir grand-chose des questions sexuelles, de la sexualité et du VIH/SIDA. Et ce qu'ils savent s'avère souvent dangereusement inexact.

Bien des jeunes ne savent pas comment se protéger du VIH ou comment s'occuper de personnes vivant avec le virus. Ils se sentent facilement invulnérables et pensent qu'ils ne contracteront jamais le VIH.

Pour compliquer les choses, une bonne partie de l'information concernant le VIH/SIDA est technique et abstraite et ne parle guère de l'expérience personnelle de ceux qui luttent contre la maladie. Pour les jeunes, cette information manque de pertinence et ils n'en tiennent pas compte.

Les jeunes ont énormément d'enthousiasme, d'énergie et d'optimisme. Ils aiment la vie. Avec un peu d'aide de la part des adultes, ils sont capables d'assumer leur propre vie et d'être des modèles pour leurs pairs.

Nous vous demandons une chose : vous les adultes, pourriez-vous nous faire confiance ? Nous pouvons assumer des responsabilités et prendre des décisions raisonnables. C'est donc peut-être plus un défi que nous vous lançons qu'une requête : acceptez-nous comme partenaires dans cette lutte. Permettez-nous de prendre les décisions qui touchent à notre vie – les décisions que nous sommes en mesure de prendre. Après tout, c'est vous qui avez donné au monde la Convention relative aux droits de l'enfant.

– Madhavendra Shenoy (16 ans), Nisha Menon (16 ans) et Rashmi Anthony (16 ans),
élèves de l'école secondaire *Bhavan's Vidya Mandir*, Elamakkara, Cochin, Inde.

Introduction

Les jeunes représentent l'avenir.

Ce qui leur arrive aujourd'hui déterminera ce que seront leurs communautés et leurs sociétés dans les décennies à venir. Et leur avenir ne se présente pas très bien.

Dans de nombreux pays, des millions de jeunes sont privés de leurs droits les plus élémentaires – les droits à un abri, à la santé, à l'éducation, aux soins et à l'amour. Ils se trouvent aussi sur la trajectoire d'une des épidémies les plus mortelles de tous les temps: le VIH/SIDA.

- Chaque jour, quelque 6000 jeunes entre 15 et 24 ans sont infectés par le VIH; ils comptent pour moitié de toutes les nouvelles infections à VIH.
- On estime à 11,8 millions le nombre de jeunes qui vivaient avec le VIH/SIDA à la fin de 2001 – 7,3 millions de jeunes femmes et 4,5 millions de jeunes hommes.

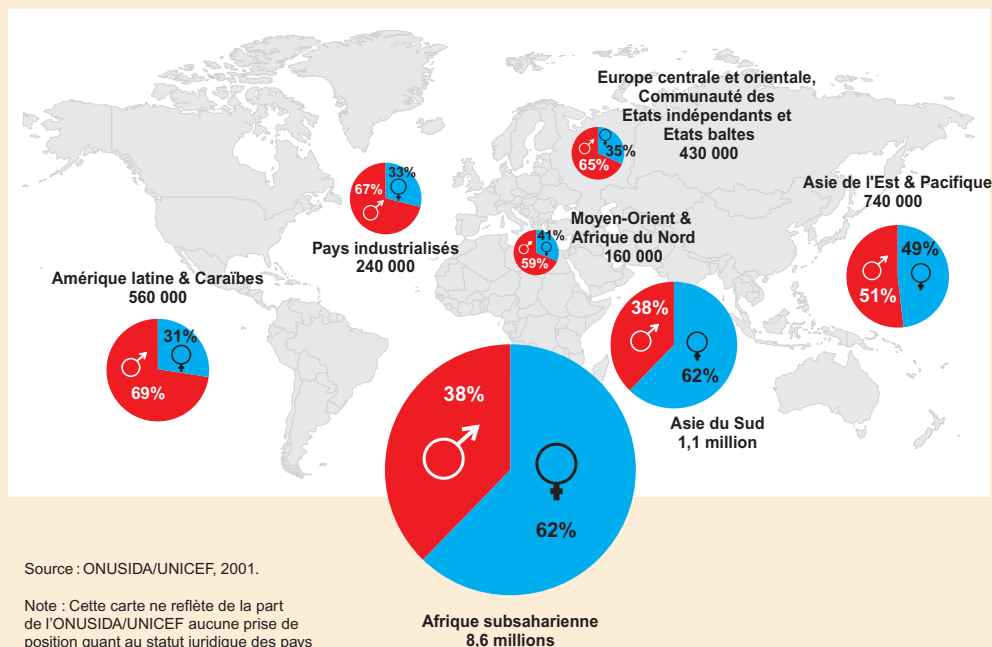
Au cours d'une réunion historique en juin 2001, les chefs d'Etat et représentants des gouvernements se sont réunis à New York pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le VIH/SIDA et ont formulé une série d'engagements visant à s'attaquer à l'épidémie. Ils se sont par exemple engagés à :

... d'ici à 2003, établir des objectifs nationaux assortis de délais pour atteindre l'objectif mondial fixé en matière de prévention, soit réduire l'incidence du VIH parmi les jeunes, hommes et femmes, âgés de 15 à 24 ans, de 25 p. 100 d'ici à 2005 dans les pays les plus touchés et de 25 p. 100 à l'échelle mondiale d'ici à 2010, et intensifier les efforts pour atteindre ces objectifs et pour combattre les stéréotypes et les comportements sexistes, ainsi que les inégalités entre les sexes en ce qui concerne le VIH/sida, en encourageant la participation active des hommes et des garçons.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

11,8 millions de jeunes (entre 15 et 24 ans) vivent avec le VIH/SIDA

7,3 millions de jeunes femmes et 4,5 millions de jeunes hommes



Source : ONUSIDA/UNICEF, 2001.

Note : Cette carte ne reflète de la part de l'ONUSIDA/UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières.

Pour vaincre l'épidémie, il faudra protéger les jeunes du VIH et prendre soin de ceux qui vivent avec le virus. Les choix qui leur sont offerts et les chances qu'ils saisissent détermineront le cours de l'épidémie et le sort de leurs sociétés.

Que se passe-t-il?

Pourquoi l'épidémie frappe-t-elle tant les jeunes? Une foule de facteurs sont à l'œuvre, qui vont du déni d'information, d'éducation et de services aux risques que prennent les personnes défavorisées pour survivre et les dangers qui accompagnent parfois la curiosité et l'expérimentation.

Parmi les jeunes, le VIH se transmet presque exclusivement de deux manières: par les rapports sexuels non protégés (entre hommes et femmes et entre hommes) et par l'utilisation commune du matériel d'injection de drogues.

Le piège de l'ignorance

Les jeunes sont pris au piège s'ils ne disposent pas de l'information essentielle. La majorité des 11,8 millions de jeunes vivant avec le VIH ne savent pas qu'ils sont porteurs du virus. Des millions d'autres n'ont que peu ou pas de connaissances concernant le VIH/SIDA. Ils ne savent pas comment se transmet le VIH ou comment se protéger de l'infection.

Dans 17 pays étudiés par l'UNICEF, plus de la moitié des adolescents étaient incapables de citer une seule méthode de protection contre le VIH. Dans tous les cas, les filles en savaient moins encore que les garçons.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

... d'ici à 2005, [de] veiller à ce qu'au moins 90 p. 100 et d'ici à 2010 au moins 95 p. 100 des jeunes, hommes et femmes, âgés de 15 à 24 ans, aient accès à l'information, à l'éducation, y compris l'éducation par les pairs et l'éducation concernant le VIH axée sur les jeunes, et aux services nécessaires pour acquérir les aptitudes requises pour réduire leur vulnérabilité à l'infection à VIH, en pleine collaboration avec les jeunes, les parents, les familles, les éducateurs et les prestataires de soins de santé.

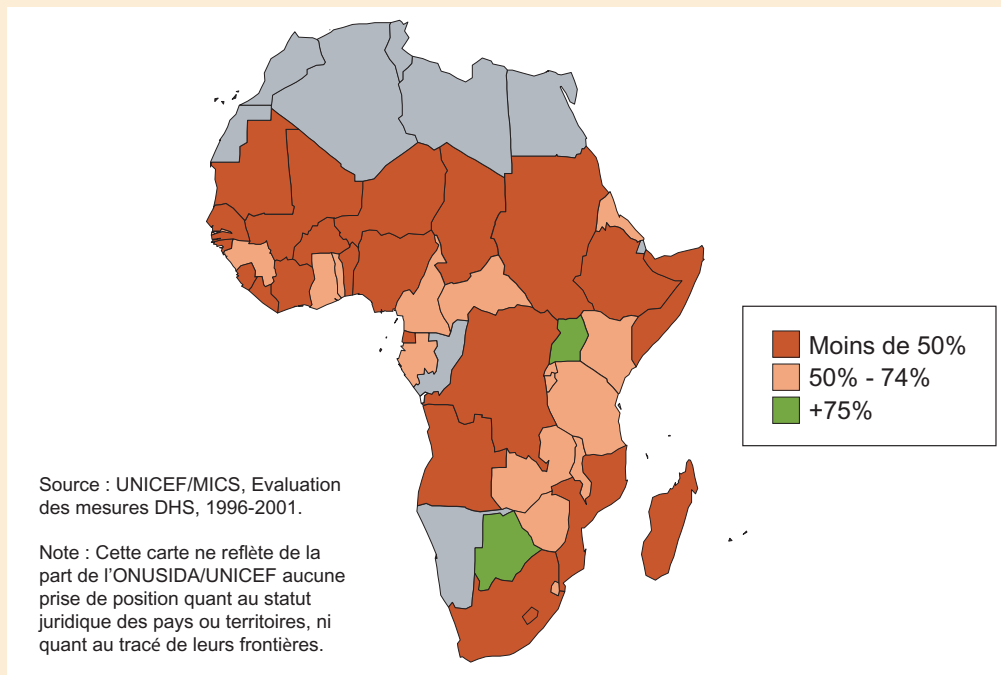
– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

ONUSIDA/G. Pirozzi



Connaissances insuffisantes

Pourcentage de filles (15-19 ans) qui savent qu'une personne qui a l'air en bonne santé peut être infectée par le VIH

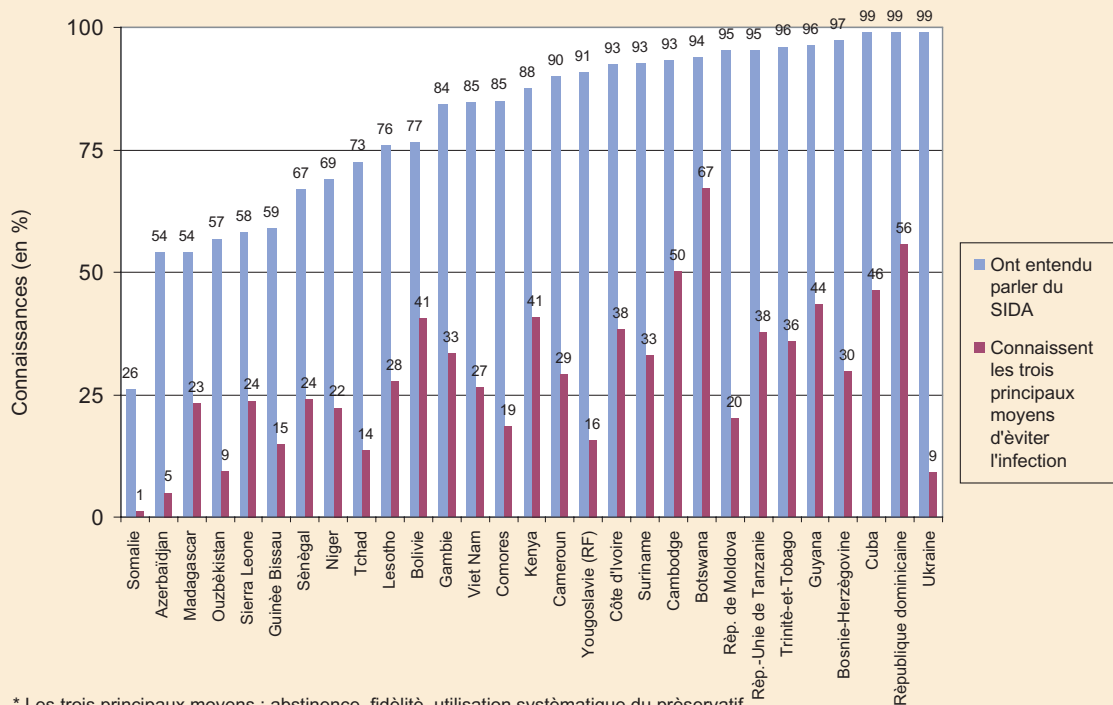


En Afrique subsaharienne, des efforts nationaux et régionaux à grande échelle doivent être déployés afin de veiller à ce que 90% des 15-24 ans aient accès aux connaissances et aux compétences pour se protéger contre le VIH – un but fixé par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour 2005.

Le refus de la réalité est également dangereusement répandu. Dans de nombreux pays à forte prévalence du VIH, un nombre surprenant de jeunes qui ont acquis certaines connaissances concernant le virus – et qui sont sexuellement actifs – estiment qu'ils ne sont que peu ou pas exposés au risque d'infection.

La plupart ne savent pas grand-chose de la prévention du VIH

Pourcentage des jeunes femmes (15-19 ans) qui ont entendu parler du SIDA et % qui connaissent les trois principaux moyens d'éviter l'infection*



* Les trois principaux moyens : abstinence, fidélité, utilisation systématique du préservatif

Source : UNICEF/MICS, Evaluation des mesures DHS, 1999-2001.

Le droit d'être informé

L'adolescence est une période de croissance et de développement émotionnels rapides. Certains adolescents deviennent sexuellement actifs très tôt; dans de nombreux pays, les filles et garçons célibataires ont des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans, mais généralement sans disposer des connaissances, des compétences ou des services nécessaires pour se préserver du VIH.

Le mythe persiste selon lequel l'éducation sexuelle favorise une activité sexuelle précoce et irresponsable chez les jeunes. Certains pays interdisent l'éducation sexuelle dans les écoles. Mais en fait, de nombreuses études ont montré que les personnes exposées à une information appropriée



ONUSIDA/L. Taylor

concernant la sexualité ont tendance à retarder le début des rapports sexuels ou à utiliser des préservatifs. Par contre, l'ignorance augmente leur chance de contracter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST).

Le remède? A tout le moins, les enfants et les jeunes partout dans le monde devraient être informés du VIH/SIDA – comment le virus se transmet, quels sont ses effets, à quel moment ils sont exposés au risque d'infection et comment ils peuvent se protéger de l'épidémie. Ils doivent savoir comment négocier des rapports sexuels protégés, faire face aux pressions de leurs pairs et gérer des situations menaçantes. Les connaissances acquises avec des pairs ou dispensées par eux sont de loin le meilleur moyen de réussir. Les programmes sur le VIH/SIDA qui respectent et intègrent les jeunes – et qui sont sensibles à leur culture – ont de bien meilleures chances de réussir que ceux qui ne le font pas.

De nombreux jeunes ne fréquentent pas l'école, c'est pourquoi ils doivent être contactés par le biais des programmes communautaires.

Les parents devraient parler ouvertement des questions sexuelles et de la sexualité avec leurs enfants. Mais de nombreux parents peinent à le faire. Il arrive même parfois qu'ils ne disposent pas des connaissances qu'ils devraient transmettre à leurs enfants. C'est pourquoi les adultes ont aussi besoin d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires.

L'éducation est hors d'atteinte

La recherche montre que l'éducation protège les jeunes de l'infection à VIH. Les adolescents qui ont suivi l'école plus longtemps risquent moins d'avoir des partenaires occasionnels et utilisent plus volontiers le préservatif que leurs pairs moins scolarisés.

Mais plus de 113 millions d'enfants et de jeunes des pays en développement – dont deux tiers sont des filles – ne fréquentent pas l'école.

Dans de nombreux pays, les frais de scolarité et les matériels nécessaires sont inabornables pour des millions de familles, en raison des coupures budgétaires introduites par les pouvoirs publics. C'est là l'une des raisons (parmi de nombreuses autres) pour lesquelles une éducation correcte est hors de la portée de ces familles. L'école n'est pas une priorité lorsque les parents sont malades ou mourants et que leur enfant doit gagner l'argent nécessaire à la famille.

Avec un nombre croissant d'enseignants qui sont la proie de l'épidémie, acquérir une éducation devient encore plus difficile. En 1999 seulement, on estime que 860 000 enfants d'Afrique subsaharienne ont perdu leurs maîtres à cause du SIDA.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...d'ici à 2003, [d']élaborer ou [de] renforcer des stratégies, politiques et programmes qui reconnaissent l'importance du rôle de la famille dans la réduction de la vulnérabilité, en ce qui concerne notamment l'éducation et l'encadrement des enfants, et tiennent compte des facteurs culturels, religieux et éthiques, afin de réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes,

- *en assurant l'accès des filles et des garçons à l'enseignement primaire et secondaire, dont les programmes doivent notamment prévoir des cours sur le VIH/sida à l'intention des adolescents;*
- *en assurant un environnement sans danger, notamment pour les jeunes filles;*
- *en développant des services d'information, d'éducation en matière d'hygiène sexuelle et de conseils de qualité axés sur les besoins des jeunes;*

- *en renforçant les programmes dans les domaines de la santé en matière de procréation et de l'hygiène sexuelle; et*
- *en associant dans la mesure du possible les familles et les jeunes à la planification, à l'application et à l'évaluation des programmes de prévention du VIH/sida et de soins.*

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Le droit d'apprendre

L'éducation universelle et financièrement abordable – en milieu scolaire ou extrascolaire – doit être assurée car elle constitue une protection cruciale contre le VIH, en particulier lorsqu'elle comprend des connaissances sur la santé sexuelle et les compétences essentielles. Les filles comme les garçons devraient pouvoir terminer leur scolarité.

Augmenter le nombre d'écoles et d'enseignants n'est qu'un élément de la solution. Une augmentation des subventions donnerait à un plus grand nombre d'élèves les moyens d'être scolarisés. Les programmes d'enseignement pourraient refléter les réalités auxquelles les jeunes doivent faire face afin de leur fournir les compétences nécessaires. Les horaires scolaires peuvent être adaptés pour correspondre à la vie et garantir la sécurité des jeunes. Des programmes à domicile devraient aussi être offerts pour répondre aux besoins des jeunes qui dispensent des soins et dont les autres tâches les empêchent peut-être de fréquenter l'école.

Des milliers de communautés ont élaboré des moyens ingénieux pour améliorer l'éducation de tous les enfants et encourager les filles à fréquenter l'école. Les enfants sont instruits dans des classes à degrés multiples, dans des écoles regroupées ou par radio. Des programmes de repas à l'école (y compris des rations à ramener à la maison) encouragent les parents à garder leurs enfants, et en particulier les filles, à l'école.

Privés des services de santé nécessaires

La plupart des jeunes n'ont pas accès à des conseils en matière de santé sexuelle, à des préservatifs et à d'autres formes de contraception, ou à des services de conseil et de test volontaires.

Il ne s'agit pas seulement d'une omission. Trop souvent, les jeunes sont délibérément privés de ces services et connaissances indispensables, parce que les adultes refusent d'admettre que la sexualité est un aspect normal et sain du développement de chacun.

Les services de santé reproductive sont rarement adaptés aux besoins des jeunes, qui ont ainsi tendance à les éviter, ce qui les expose, ainsi que leurs partenaires sexuels, à un risque élevé d'infection à VIH.

Le droit à la santé

Des services de santé à l'écoute des jeunes sont essentiels pour prévenir le VIH. Ils devraient informer les jeunes de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive et leur donner largement accès au conseil et au test volontaires.

Les services de santé devraient être financièrement abordables, s'adresser aux mineurs et aux adultes célibataires, offrir des préservatifs gratuits ou à bas prix et le traitement des infections sexuellement transmissibles. Les IST facilitent considérablement la transmission du VIH entre les partenaires sexuels. Chaque année, plus de 100 millions de nouvelles IST, sans compter le VIH, se produisent chez des jeunes de moins de 25 ans.

Les services de santé doivent assurer l'intimité nécessaire et garantir la confidentialité. Des horaires d'ouverture plus flexibles (pour les jeunes qui travaillent ou étudient) seraient utiles.

Des efforts particuliers devraient être déployés pour répondre aux besoins des jeunes professionnel(le)s du sexe. Etant donné les risques auxquels ils/elles sont confrontés, il leur faut davantage d'information, des contrôles de santé réguliers et un accès facilité aux préservatifs. Il est aussi important qu'ils/elles disposent du soutien et de la protection nécessaires pour pouvoir utiliser ces services.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...d'ici à 2005, [de] veiller à ce qu'il existe dans tous les pays, en particulier dans les pays les plus touchés, un large ensemble de programmes de prévention tenant compte de la situation et des valeurs éthiques et culturelles locales, y compris des programmes d'information, d'éducation et de communication dans des langues largement comprises par les communautés locales, respectueux des particularités culturelles, visant à réduire la fréquence des comportements à risque et à encourager un comportement sexuel responsable, incluant l'abstinence et la fidélité; assurant un accès élargi à des articles indispensables, tels que les préservatifs masculins et féminins et les seringues stériles; comportant des programmes de réduction des effets préjudiciables de la toxicomanie; assurant un accès élargi aux services de conseils et de dépistage volontaires et confidentiels, la fourniture de produits sanguins non contaminés et un traitement rapide et efficace des infections sexuellement transmissibles.



ONUSIDA/S. Noorani

...d'ici à 2005, [d']élaborer des stratégies globales en matière de soins et [de] réaliser des progrès sensibles dans leur mise en œuvre pour renforcer les soins de santé aux niveaux familial et communautaire, notamment ceux dispensés par le secteur informel, et les systèmes de prestations sanitaires, afin de soigner les personnes atteintes du VIH/sida et de les suivre, en particulier les enfants infectés, et de soutenir les personnes, les ménages,

les familles et les communautés affectés par le VIH/sida; et améliorer les capacités et les conditions de travail du personnel soignant et l'efficacité des systèmes de distribution, des plans de financement et des mécanismes d'orientation nécessaires pour assurer l'accès à des traitements abordables, y compris aux médicaments antirétroviraux, aux diagnostics et aux technologies connexes ainsi qu'à des soins médicaux, palliatifs et psychosociaux de qualité.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Les jeunes vivant avec le VIH/SIDA ont le droit de recevoir les médicaments salvateurs – y compris les antirétroviraux – qui existent maintenant pour traiter les maladies associées à l’infection par le VIH. Bien que le prix de ces médicaments ait baissé, ils restent hors de la portée de la vaste majorité des personnes positives au VIH, notamment en Afrique. Pourtant, comme l’a montré le Brésil, c’est la société tout entière qui bénéficie du fait que le système de santé publique du pays fournisse un accès gratuit (ou à tout le moins abordable) et universel à ces médicaments.

Vivre avec les inégalités

Les jeunes femmes sont vulnérables au VIH pour de nombreuses raisons: sur les plans biologique, social, économique et culturel. Globalement, jusqu’à 60% de toutes les infections à VIH chez les femmes se produisent avant l’âge de 20 ans. Ce n’est pas un hasard. Partout, les femmes subissent des discriminations, de différentes manières et à divers degrés.

Ces inégalités entre les sexes s’ajoutent aux autres inégalités sociales, culturelles, économiques et politiques qui contribuent aussi à la propagation de l’épidémie.



ONUSIDA/L.Taylor

Au fur et à mesure que s’accroît l’épidémie, les jeunes filles doivent quitter l’école pour s’occuper des membres malades de la famille. De ce fait, leur accès à l’éducation, à la formation et à l’emploi est d’autant plus compromis. Dépourvues de gagne-pain et d’indépendance financière, il est probable qu’elles seront privées du droit et de la capacité de contrôler leur vie sexuelle. Les attitudes culturelles et sociales renforcent l’ignorance sexuelle parmi les jeunes femmes et nient leur sexualité.

Une bonne partie des préjugés visant les femmes finissent par accroître également la vulnérabilité des hommes. Les normes sociales encouragent un dangereux mélange de promiscuité et d’ignorance concernant les questions de santé sexuelle parmi les jeunes gens.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...d'ici à 2005, étant donné le contexte et la nature de l'épidémie et compte tenu du fait que partout dans le monde les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par le VIH/sida, [d']élaborer et [d']accélérer la mise en œuvre de stratégies nationales en vue d'encourager la promotion des femmes et de



ONUSIDA/L.Taylor

permettre à celles-ci de jouir pleinement de tous les droits fondamentaux ; d'encourager les hommes et les femmes à assumer une responsabilité partagée pour garantir la pratique de rapports sexuels sans danger ; et de donner aux femmes les moyens d'exercer un contrôle sur les questions liées à leur sexualité et de prendre à ce sujet des décisions en toute liberté et de manière responsable afin de les aider à mieux se protéger contre l'infection à VIH.

...d'ici à 2005, [d']appliquer des mesures afin d'aider les femmes et les adolescentes à mieux se protéger contre le risque d'infection à VIH, en premier lieu par la prestation de services de santé et de services sanitaires,

notamment dans le domaine de l'hygiène sexuelle et de la santé en matière de procréation, et par le biais d'une éducation préventive encourageant l'égalité entre les sexes dans un cadre tenant compte des particularités culturelles et des sexes spécifiques.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Le droit à l'égalité

Il faut réduire la vulnérabilité des jeunes femmes. Un moyen efficace d'y parvenir serait d'améliorer l'accès des filles à l'éducation ainsi que leurs perspectives de travail rémunéré. Les subventions à l'éducation, les occasions de gagner sa vie tout en fréquentant l'école, l'apprentissage d'une activité appropriée et les programmes de crédit spécialement adaptés aux jeunes femmes pourraient apporter des avantages considérables. On pourrait ainsi réduire le nombre des jeunes filles contraintes au commerce du sexe et à d'autres options de survie dangereuses entraînant des risques élevés d'infection à VIH.

Les notions de masculinité néfastes qui définissent la vie de nombreux hommes – et finissent par façonner la vie de nombreuses femmes – doivent être modifiées. Les activités de prévention devraient encourager des valeurs à l'appui de la communication, du partage des responsabilités et du respect mutuel entre femmes et hommes. Les jeunes hommes doivent apprendre que la masculinité ou la virilité ne dépendent pas du nombre des relations sexuelles que l'on a eues, mais plutôt de la capacité à se conduire de manière responsable et respectueuse à l'égard de ses partenaires sexuels.

Exploité(e)s et maltraité(e)s

Le viol et l'exploitation sexuelle constituent des menaces toujours présentes pour les jeunes femmes (et, dans une moindre mesure, pour les jeunes hommes), ce qui accroît considérablement leur vulnérabilité à l'infection par le VIH.

Des millions de jeunes subsistent tant bien que mal dans les rues des grandes villes, où ils survivent en pratiquant l'échange ou le commerce sexuels. Pour eux, les risques d'être infectés par le VIH sont élevés.

Les jeunes femmes sans moyens risquent d'être contraintes à entrer dans le commerce du sexe pour financer leur scolarité ou soutenir la famille. Dans certains pays asiatiques, jusqu'à 30% des professionnelles du sexe entre 13 et 19 ans sont séropositives au VIH.

Il y a des raisons croissantes de penser que l'augmentation des infections à VIH parmi les jeunes femmes est imputable aux hommes plus âgés. Certains d'entre eux profitent de l'insécurité



ONUSIDA/G. Pirozzi

économique des jeunes femmes en récompensant les rapports sexuels par des cadeaux ou de l'argent, alors que d'autres recourent à la violence sexuelle et à la coercition.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...d'ici à 2005, [de] veiller à l'élaboration et à l'application accélérée de stratégies nationales visant à renforcer le pouvoir d'action des femmes, à promouvoir et protéger la pleine jouissance de tous leurs droits fondamentaux et à réduire leur vulnérabilité face au VIH/sida, par l'élimination de toutes les formes de discrimination et de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles, y compris les pratiques traditionnelles et coutumières néfastes, les sévices, le viol et autres formes de violence sexuelle, les voies de fait et la traite des femmes et des filles.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Principes applicables aux activités avec les jeunes

- Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène. Il n'existe pas de stratégie unique susceptible de protéger tous les jeunes de l'infection à VIH.
- De nombreux adultes considèrent les jeunes – et notamment les adolescents – comme une charge pénible. Ils se trompent. Les jeunes sont une ressource incroyablement précieuse. La destinée de leurs sociétés dépend de leur santé et de leur développement.
- Ce n'est pas toujours facile, mais il est vital que les jeunes participent étroitement à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de prévention du VIH/SIDA.
- L'éducation par les pairs et leur soutien sont essentiels. Les jeunes constituent un formidable instrument de changement. Ils sont davantage à même de comprendre leurs réalités respectives, d'accepter le jugement des autres et de se respecter mutuellement.
- Trop de choses sont cachées ou ignorées : la sexualité des adolescents, l'importance de l'éducation sexuelle précoce, la violence à l'égard des femmes, les rapports sexuels entre hommes, l'exploitation sexuelle des filles et des jeunes femmes, les énormes inégalités auxquelles les femmes sont confrontées, et les valeurs sociales et culturelles qui permettent à ces réalités de perdurer. Ces questions doivent être abordées.
- Il faut offrir aux jeunes des services améliorés et plus abordables, qui soient à leur écoute, dans le cadre des systèmes d'éducation et de santé ainsi que dans le monde du travail.
- Un leadership déterminé et visionnaire à tous les niveaux de la société est essentiel pour une riposte efficace à l'épidémie. L'âge n'est en aucune manière un obstacle au leadership.

ONUSIDA/L.Taylor





ONUSIDA

Le droit à la sécurité et à la protection

Le risque de violence, d'abus et d'exploitation sexuels auquel sont soumis tant de jeunes doit être éliminé.

Des politiques et des lois sévères – ainsi que l'engagement, la formation et les systèmes nécessaires à leur application – peuvent décourager ces abus. Leur prévention n'est pas exclusivement la tâche de l'Etat; elle est la responsabilité de chacun, notamment des nombreuses familles et communautés qui se retranchent dans des conspirations de silence pour cacher les indignités perpétrées dans leurs rangs.

D'autres politiques peuvent aussi être utiles: donner aux filles les moyens de rester à l'école est une manière de les aider à ne pas se retrouver prises au piège du commerce du sexe.

Il faut mettre en place davantage de projets de proximité, afin de donner aux enfants des rues, qui sont particulièrement exposés au risque de violence et d'abus, les moyens d'agir. Il faut leur offrir un abri sûr et des possibilités d'apprentissage et de travail. Les mesures destinées à combattre le travail des enfants et à offrir aux mineurs qui travaillent les compétences et le soutien dont ils ont besoin pour trouver un gagne-pain viable sont tout aussi importantes.

Pris au piège des guerres et des conflits

Les jeunes impliqués dans des guerres et des conflits civils – en tant que combattants ou réfugiés – sont particulièrement vulnérables à la violence et aux abus sexuels. Le viol est souvent utilisé comme arme de guerre et d’oppression.

Au cours de la Session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

... d’ici à 2003, [d’]élaborer et [de] commencer à appliquer des stratégies nationales intégrant l’information, la prévention, les soins et le traitement du VIH/sida dans les programmes ou interventions menés face à des situations d’urgence, en reconnaissant que les populations déstabilisées par les conflits armés, les situations d’urgence humanitaire et les catastrophes naturelles, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées, et notamment les femmes et les enfants, sont plus exposées au risque d’infection à VIH; et, s’il y a lieu, intégrer les composantes VIH/sida dans les programmes d’assistance internationaux.

– Déclaration d’engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

ONUSIDA/L.Taylor

Le droit à la paix et à la sécurité

Des efforts particuliers doivent être déployés par les leaders et d’autres personnalités de la communauté pour répondre aux besoins des jeunes piégés par des situations de conflit. Les jeunes ne devraient pas être recrutés comme combattants et d’autres mesures devraient être prises pour préserver ou amener la paix dans les zones d’instabilité. Et, en l’absence de paix, protéger la dignité, la santé et la vie des jeunes qui, invariablement, subissent les conséquences de ces situations.



Stigmatisation et tabous

Partout dans le monde, les personnes vivant avec le VIH sont confrontées à la stigmatisation et à la discrimination, et c'est pourquoi de nombreux jeunes tentent de surmonter leur peur de l'épidémie en ridiculisant et en montrant du doigt les personnes séropositives au VIH. Il n'est donc pas surprenant que la dénégation et le secret semblent des options plus valables pour les personnes qui constatent ces discriminations. Dans un tel climat de silence et de peur, l'épidémie ne peut que s'épanouir.

Les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes ont été l'un des facteurs de propagation de l'épidémie dans le monde industrialisé dont on a beaucoup parlé. Ils constituent également un élément important de l'épidémie dans le monde en développement, notamment dans certaines parties d'Amérique latine et d'Asie.

Mais, dans un grand nombre de ces sociétés, les rapports sexuels entre hommes sont tabous et leur existence est souvent contestée. Les jeunes hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes craignent la stigmatisation et la discrimination qu'ils pourraient rencontrer et de ce fait ne demandent ni conseil ni protection. Ils sont donc constamment exposés au risque d'infection par le VIH. Le risque d'infection par les rapports sexuels anaux sans protection est particulièrement élevé.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...d'ici à 2003, [de] promulguer, [de] renforcer ou [d']appliquer, selon qu'il conviendra, des lois, règlements et autres mesures afin d'éliminer toute forme de discrimination contre les personnes atteintes du VIH/sida et les membres des groupes vulnérables, et de veiller à ce qu'ils jouissent pleinement de tous leurs droits et libertés fondamentaux, notamment pour leur assurer l'accès à l'éducation, à l'héritage, à l'emploi, aux soins de santé, aux services sociaux et sanitaires, à la prévention, au soutien et au traitement, à l'information et à la protection juridique, tout en respectant leur intimité et leur confidentialité; et élaborer des stratégies pour lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale liée à l'épidémie.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Le droit d'être protégé de la discrimination

Il faut beaucoup de courage pour interrompre la spirale de dénégation, de stigmatisation et de discrimination, mais partout dans le monde, des jeunes courageux le font quotidiennement. Ils offrent des services d'éducation par les pairs dans les écoles ou sur les lieux de travail, participent à des projets de soins à domicile ou font acte de sensibilisation dans les médias, les milieux sportifs ou le monde du spectacle.

Ils ont besoin de l'appui des autres et le méritent bien. Les législateurs doivent abolir les statuts qui sanctionnent la discrimination et les remplacer par des lois de protection des droits de la personne. Les pouvoirs publics se doivent d'appliquer ces lois. Les parents, enseignants, agents de santé, responsables religieux, employeurs, les vedettes du sport ou du monde du spectacle se doivent de faciliter le soutien et la compréhension des personnes vivant avec le VIH.

Flirter avec le danger

L'injection de drogues est aujourd'hui une des caractéristiques marquantes de l'épidémie de VIH/SIDA, plus particulièrement dans les pays où les consommateurs de drogues injectables sont rejetés par la société. L'utilisation commune des aiguilles et seringues et autre matériel potentiellement contaminant est un moyen terriblement efficace de transmettre le virus à d'autres.

La plupart des consommateurs de drogues injectables sont de jeunes hommes. Ils n'ont pas accès aux programmes d'information et de prévention du VIH/SIDA. Les options de réinsertion sont rares. Dans de nombreuses régions d'Amérique latine, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, les risques d'infection à VIH sont élevés pour les consommateurs de drogues injectables. Mais la consommation de drogues injectables n'est pas le seul danger; d'autres substances entraînant la dépendance, notamment l'alcool que beaucoup considèrent comme 'plus sûr', sont aussi une source de risque. De nombreuses études ont montré que les individus sont moins susceptibles de pratiquer une sexualité sans risque lorsqu'ils sont sous l'emprise de l'alcool.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

... d'ici à 2003, [d']établir des objectifs de prévention au niveau national, identifiant et prenant en compte les facteurs qui facilitent la propagation de l'épidémie et augmentent la vulnérabilité des populations, dans un souci de réduire l'incidence du VIH sur les groupes qui, dans certains contextes locaux, ont actuellement un taux d'infection élevé ou en hausse ou qui, selon les données sanitaires disponibles, sont plus exposés que d'autres à de nouveaux risques d'infection.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.

Le droit d'être protégé

Les efforts destinés à éviter l'instauration de la consommation de drogues peuvent contribuer à protéger les jeunes des dépendances susceptibles d'accroître le risque d'infection par le VIH – en renforçant leurs compétences essentielles et encourageant des modes de vie sains.

Les services extra-institutionnels axés sur des activités de prévention du VIH peuvent aussi protéger les consommateurs de drogues et leur famille de l'infection, tout en les encourageant à profiter des services de traitement et de soins médicaux. Ces services offrent un accès à des aiguilles et seringues propres, à des programmes de désintoxication, à des thérapies de substitution (par exemple le traitement à la méthadone), ainsi qu'à des préservatifs et au conseil relatif au VIH.

Les services de traitement et de réinsertion destinés aux consommateurs de drogues sont tout aussi importants, comme le sont les autres services d'appui social et d'assistance publique. Les consommateurs de drogues ont besoin de mesures à long terme qui peuvent contribuer à améliorer leur qualité de vie. Ces mesures doivent tendre à réduire la pauvreté, améliorer les possibilités d'éducation et d'emploi, élargir l'accès aux services juridiques et sociaux essentiels et offrir un appui psychosocial.

Livrés à eux-mêmes

Aujourd'hui, on estime à 14 millions le nombre d'enfants qui ont perdu un parent ou leurs deux parents à cause du SIDA. Des dizaines de milliers d'entre eux survivent dans des familles dirigées par des enfants. D'autres sont contraints de se débrouiller seuls dans la rue. Ils sont exposés à un risque de malnutrition, de maladie, d'abus et d'exploitation sexuelle, en plus du risque d'infection à VIH, plus élevé que chez les enfants rendus orphelins pour d'autres raisons.

Au cours de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en juin 2001, les gouvernements du monde ont convenu :

...[d']élaborer, d'ici à 2003, et [de] mettre en œuvre, d'ici à 2005, des politiques et stratégies nationales visant à : rendre les gouvernements, les familles et les communautés mieux à même d'assurer un environnement favorable aux orphelins et aux filles et garçons infectés et affectés par le VIH/sida, notamment en leur fournissant des services appropriés de consultation et d'aide psychosociale, en veillant à ce qu'ils soient scolarisés et aient accès à un logement, à une bonne nutrition et à des services sanitaires et sociaux sur un pied d'égalité avec les autres enfants ; offrir aux orphelins et aux enfants vulnérables une protection contre toutes formes de mauvais traitements, de violence, d'exploitation, de discrimination, de traite et de perte d'héritage.

...[de] garantir la non-discrimination et la jouissance entière et égale de tous les droits fondamentaux de la personne par la promotion d'une politique active et visible pour faire cesser la stigmatisation des enfants rendus orphelins et vulnérables par le VIH/sida.

– Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 27 juin 2001, New York.



ONUSIDA/G. Pirozzi

Le droit à des soins

Des objectifs clairs et précis sont nécessaires pour améliorer la vie et les perspectives des enfants orphelins. Une première mesure à prendre consisterait à ne plus traiter séparément les enfants rendus orphelins par le SIDA, mais de toucher globalement les enfants et les communautés vulnérables par des programmes qui les aideront sur les plans social et économique.

Un renforcement des réseaux de soins communautaires et à domicile constitue une priorité. Il faut apporter un soutien

accru aux familles élargies qui prennent en charge des orphelins et d'autres enfants vulnérables. Ces familles doivent être formées aux soins à domicile, accéder à des occasions de génération de revenus et obtenir un meilleur accès au crédit et aux services de soins de santé.

Des mesures plus strictes pourraient faire en sorte que les orphelinats et institutions analogues appliquent des normes élevées de soins et soient conformes aux lois. Il serait également utile de limiter le temps que les enfants passent dans de telles institutions et de mettre en place des programmes de réintégration des enfants dans la communauté.

Le droit à une vie meilleure

Un grand nombre des facteurs qui placent les jeunes à la merci de l'épidémie sont la conséquence des conditions socio-économiques et socioculturelles dans lesquelles ils vivent. La pauvreté, le manque d'éducation, le chômage et l'isolement social définissent pour les jeunes des choix de vie qui les exposent à un risque accru d'infection par le VIH.

Un grand nombre de ces jeunes vivent dans les pays et communautés les plus pauvres et l'épidémie de VIH/SIDA accroît encore leur misère. Dans de telles circonstances, les enfants et les jeunes gens n'ont guère d'espoir pour l'avenir.

Des dizaines de pays sont déstabilisés par les réductions des services sociaux dues aux tentatives des pouvoirs publics d'équilibrer les budgets. Certains des pays les plus touchés par l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique subsaharienne dépensent davantage chaque année pour rembourser des dettes vieilles de plusieurs décennies que pour financer leurs services de santé ou leurs systèmes d'éducation. En fin de compte, ce sont les jeunes qui passent à la caisse.

Les effets de la mondialisation rendent les efforts de lutte contre l'épidémie encore plus difficiles. Les pays en développement, en particulier, sont à la merci de changements économiques imprévisibles susceptibles de faire basculer des économies en chute libre, entraînant de nouvelles réductions budgétaires et une augmentation du nombre des chômeurs. Les inégalités de revenus et de circonstances s'accroissent – tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Un nombre croissant de personnes, en particulier des jeunes, voient leurs choix de vie s'évanouir et nombre d'entre eux sont confrontés à l'exclusion sociale.



ONUSIDA/L. Alyanak

De nouvelles formes de réglementation de l'économie mondiale contribueraient à une plus grande égalité. Comme le pourraient l'élaboration ou la redéfinition de politiques sociales susceptibles de faire appliquer les droits humains et civils si souvent proclamés dans les constitutions et les conventions.

Les promesses et les déclarations sont importantes, mais elles ne se suffisent pas à elles-mêmes. Elles doivent être suivies d'un engagement et d'une mobilisation politiques déterminés dans tous les secteurs de la société – et notamment chez les jeunes – pour que ces belles paroles se transforment en action.

Garantissons les points suivants et la bataille est à moitié gagnée

Que faire pour aider les jeunes à gérer le VIH/SIDA ?

- Un environnement sûr et bienfaisant ;
- L'éducation fondamentale universelle ;
- L'éducation et l'information nécessaires sur toutes les questions de santé, dont le VIH/SIDA ;
- Des possibilités de développer des compétences essentielles ;
- La protection contre l'exploitation et la violence sexuelle à l'égard des jeunes ;
- Des pratiques à l'appui de l'égalité des relations et des rôles entre les sexes ;
- Des services de santé reproductive et de traitement des infections sexuellement transmissibles à l'écoute des jeunes (y compris des préservatifs gratuits ou à bas prix) ;
- Le conseil et le test VIH volontaires et confidentiels ;
- Des services de prévention de l'infection à VIH parmi les consommateurs de drogues injectables ; et
- La prise en charge et le soutien des jeunes infectés et affectés par le VIH/SIDA.

Nous sommes loin du compte

C'est dans le fardeau que fait peser le VIH/SIDA sur les jeunes que l'on constate le plus clairement les points faibles de la société.

Les droits fondamentaux des enfants ont été proclamés un nombre incalculable de fois dans de nombreux forums. Et pourtant, ces droits continuent d'être systématiquement violés.

La connaissance, les services et les chances d'éducation et d'emploi décent font une différence monumentale, et pourtant ils manquent encore dans de nombreuses régions du monde.

On sait ce qu'il faut faire.

Le monde n'a plus d'excuse de n'avoir pas tenu ses promesses.



ONUSIDA/L. Taylor

«Un grand nombre d'entre nous ne savons rien de la sexualité sans risque et de la contraception. Beaucoup sont atteints de maladies sexuellement transmissibles et de SIDA... Ces problèmes compromettent l'avenir des jeunes de Lettonie.»

– Toms, Lettonie

«Les parents ne peuvent pas en parler, mais ils doivent décider s'il est plus embarrassant de parler de sexe ou de voir mourir ses enfants du SIDA.»

– Adolescente du Kenya

« Cinquante pour cent des nouvelles infections [à VIH] qui se produisent aujourd'hui le sont dans le groupe d'âge des 15 à 25 ans. Si nous sommes l'avenir et que nous mourons, alors il n'y a plus d'avenir. »

– Mary Phiri, Rédactrice en chef de Trendsetters, un bulletin mensuel sur le VIH/SIDA produit par des adolescents militants de Zambie

« Ce n'est pas parce que je suis jeune que je n'ai rien de valable à dire. Non seulement, je devrais avoir la liberté de m'exprimer, mais je devrais aussi avoir le droit d'être écouté. »

– Juan, Pérou

« Le moment est venu pour moi de rompre le silence. [...] Je veux que les gens voient et sachent que je ne suis pas une statistique du SIDA, mais une jeune femme dynamique pleine de vie et de dignité, qui se trouve vivre avec une infection à VIH. »

– Charlotte, Afrique du Sud

« Les agents de santé nous traitent souvent de manière inamicale et brusque. Ils ne nous prennent pas au sérieux et raconteront autour d'eux que nous fréquentons le dispensaire. Si j'ai une IST, aller voir l'infirmier est la dernière chose que je ferai. [...] Ils ont de drôles de réactions quand on demande des préservatifs et ne nous disent même pas comment les utiliser ou ce qu'il faut faire pour ne pas mettre une fille enceinte. »

– Sam, Ouganda

« Nous sommes des femmes, nous sommes des hommes, nous sommes hétéros, nous sommes des travailleurs sociaux, nous sommes des consommateurs de drogues injectables. Nous sommes tout le monde! C'est à nous de faire ce qu'il faut pour protéger nos pairs. [...] Confiance, respect et attention. Tout notre travail vient directement de notre cœur. Ce n'est pas pour la gloire, c'est juste pour aider nos amis. »

– Andrew, Canada

« Nous grandissons en nous détestant, comme la société nous enseigne à le faire. Si quelqu'un avait été ouvert pour parler de sa sexualité... Si mon cours de sexualité humaine avait même seulement mentionné l'homosexualité, si les conseillers scolaires avaient ouvert une discussion sur les questions gay et lesbiennes, si ces possibilités avaient existé, je n'aurais peut-être pas grandi en haïssant ce que je suis. »

– Kyallee, Etats-Unis d'Amérique

Garçons et filles dans une école
villageoise, communauté de Konkon près
d'Accra, Ghana.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Réunion sur la prévention du SIDA dans
une usine, conduite par un agent de
santé du Ministère de la Santé, Amman.
Photo: ONUSIDA/G. Pirozzi



Des écolières de la communauté de
Bibianiha près d'Accra, Ghana.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Une fillette de l'Ecole Saint Francis, Jirapa,
Ghana, faisant ses devoirs.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Jeunes garçons à Czestochowa, Pologne.
Photo: ONUSIDA



Enfants des rues sniffant de la colle,
Phnom Penh.
Photo: ONUSIDA/S. Noorani



Elèves d'une école secondaire
près d'Accra, Ghana.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Elèves de l'Ecole Saint Francis à
Jirapa, NO du Ghana.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Dans un centre de la Société du Croissant Rouge
d'un faubourg du Caire, Egypte, des adolescents
discutent de problèmes de santé et s'informent
sur le SIDA et la sexualité sans risque.
Photo: ONUSIDA/G. Pirozzi



Jeunes gens lors d'une fête dans le
district de Kostroma, Russie.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Enfants dans une école professionnelle
de Moamba, Mozambique, où ils peuvent
apprendre un métier. La plupart viennent de la
rue ou sont orphelins.
Photo: ONUSIDA/L. Alyanak



Une jeune fille à Shiabu, un village de
pêcheurs près d'Accra, Ghana.
Photo: ONUSIDA/L. Taylor



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONUSIDA
UNICEF • PNUD • FNLIAP • PNUCID • OIT
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
ONUSIDA – 20, avenue Appia – 1211 Genève 27, Suisse
Téléphone: (+41) 22 791 36 66 – Fax: (+41) 22 791 41 87
E-mail: unaids@unaids.org – Internet: <http://www.unaids.org>